

Bienvenue aux nouvelles entreprises de Grand Paris Sud

L'Agglomération Grand Paris Sud s'attache à favoriser l'implantation d'entreprises **nouvelles sur son territoire**. Elle s'est notamment dotée d'un **service public gratuit d'accueil et d'orientation des créateurs d'entreprises** afin de renforcer leurs chances de réussite (**01 64 13 54 13**).

Elle souhaite également mettre en avant ces nouvelles entreprises de moins d'1 an, à valoriser leur volonté de réussir et leur investissement qui démontrent que Grand Paris Sud est un **territoire porteur et prometteur...**